
Réponse de la CESI au document de base relatif à l'Agenda pour des compétences nouvelles pour l'Europe

New Skills Agenda for Europe

Dans le cadre de la consultation menée par la DG Emploi de la Commission auprès de plusieurs organisations de partenaires sociaux concernant 'L'agenda pour des compétences nouvelles pour l'Europe', la Confédération Européenne des Syndicats Indépendants, représentant plus de 40 syndicats dans plus de 30 pays, souhaite faire valoir son point de vue, après consultation des membres de son Conseil Professionnel EDUC et de sa Commission SOC.

Préambule

La CESI salue le fait que la Commission se préoccupe de la lutte contre le chômage, notamment celui des jeunes, ainsi que de l'inadéquation des compétences. Cependant, à titre général, la CESI met en garde contre une vision trop utilitariste de l'éducation. Celle-ci ne doit pas viser seulement à former de futurs travailleurs mais également de futurs citoyens. Dans ce cadre, la CESI salue l'initiative de la *Déclaration de Paris*, suite aux attentats de Paris, visant à un meilleur enseignement des valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination.

La formation devrait consister d'abord à procurer aux individus la capacité de se former valablement tout au long de la vie et de pouvoir s'adapter aux multiples et constantes évolutions (sociales, économiques). Cela suppose que l'enseignement des compétences de base (lecture, écriture, calcul) soit une priorité absolue. L'acquisition des compétences professionnelles et la capacité à les faire évoluer reposent sur ces connaissances fondamentales.

'Des compétences plus élevées et plus pertinentes pour tous'

La Commission s'exprime en termes de **compétences**. La CESI est d'avis que l'éducation forme à un ensemble plus vaste incluant **les connaissances, le comportement et l'attitude ainsi que les aptitudes et les capacités**. Il semblerait d'ailleurs que le critère principal de recrutement demeure le comportement

social de l'individu, juste avant le niveau de diplôme (celui-ci déterminant la capacité d'adaptation de la personne).

La CESI soutient la volonté d'améliorer le niveau de formation de tous les citoyens. Cependant, l'exigence du '*pour tous*' ('for all') représente un idéal de volonté et de capacité à éduquer qui ne prend pas en considération les données empiriques (notamment celles de l'OCDE) qui identifient, dans presque tous les EM, un groupe de 15 à 20% des jeunes dont les performances scolaires n'autorisent aucune capacité d'apprentissage professionnel.

La CESI est d'avis que chaque Etat Membre doit conserver des certifications professionnelles accessibles aux personnes qui ne pourront jamais dépasser un niveau V pour de multiples raisons mais qui méritent le respect et l'accès à l'indépendance au travers d'un emploi digne et rémunérateur. La CESI est d'avis que les solutions pour ce groupe cible relèvent davantage de l'échelon local, voire régional, seul niveau où un partenariat social entre syndicats et entreprises peut agir avec succès.

La CESI souligne par ailleurs qu'encore trop peu d'attention est portée au principe de formation tout au long de la vie, que ce soit dans les Etats membres ou au niveau des entreprises. Encore trop peu de travailleurs bénéficient d'une formation continue. Les budgets alloués aux formations continues au sein des entreprises ont bien souvent été parmi les premiers à être diminués, voire supprimés, après la survenue de la crise financière. Lorsque la formation continue réapparaît, il s'agit bien souvent de modules en ligne. La formation par internet doit faire l'objet d'une évaluation objective du temps de travail auquel elle correspond et être assortie d'un suivi humain avec un formateur, au moins via vidéo conférence, pour protéger les salariés du risque de burn-out.

Sur l'enseignement des compétences digitales, celles-ci ne devraient pas constituer une fin en soi ou un enseignement exclusivement dédié à l'acquisition de telles compétences. Dans ce sens, l'enseignement devrait les inclure comme un vecteur, un outil pour l'enseignement d'autres connaissances ou compétences (et le voir comme un *on-going process*). Ceci est d'autant plus vrai qu'un enseignement dédié serait très vite obsolète, vu la rapidité des évolutions permanentes de la technologie.

De même, au cours de l'enseignement des connaissances, l'éducation aux médias, et notamment l'esprit critique quant aux sources, devrait systématiquement être appréhendée.

Il est à noter que les jeunes disposent d'une facilité à l'utilisation des réseaux sociaux qu'ils peuvent mettre à contribution au service des entreprises. Ainsi, dans un projet pilote en Italie '*scholarsjob*', mené par la CONFSAForm, des jeunes effectuent un stage obligatoire dans une entreprise dans le but d'améliorer la visibilité de celle-ci sur les réseaux sociaux.

Sur les compétences transversales (ou *soft skills*), celles-ci ne doivent pas se faire au détriment de l'approfondissement de réelles connaissances transférables dans le milieu professionnel.

L'enseignement de '*l'entrepreneuriat*' n'a pas de sens tant que l'individu n'a pas de vrai projet de création d'entreprise. Des comportements de confiance en soi ou des aptitudes à la prise de risque seraient plus appropriés au niveau scolaire.

La CESI met en garde contre une intervention systématique des employeurs dans le contenu des enseignements, lequel pourrait s'avérer trop utilitariste (Cf. ci-dessus).

La CESI salue les efforts pour soutenir la formation professionnelle et améliorer son image. Dès son lancement, elle a salué l'initiative de l'Alliance Européenne pour l'apprentissage et participe activement à ses travaux. Les bonnes pratiques en ce domaine devraient faire l'objet d'une plateforme internet dédiée.

Cependant, la CESI est contre tout système de financement de la formation professionnelle, uniquement basé sur la performance. La CESI met en garde contre les dérives d'un tel système qui pousseraient les établissements à faire une sélection informelle des meilleurs élèves, au détriment d'une éducation inclusive.

Sur le thème de l'orientation des jeunes, l'information des jeunes et de leurs familles sur le marché de l'emploi est souhaitable mais peut se heurter à leur imaginaire, à leurs rêves et par conséquent à leur liberté.

Les efforts de la Commission pour promouvoir **une plus grande mobilité** en Europe sont à soutenir.

- La CESI considère comme importants les programmes européens à la mobilité qui permettent aux élèves, étudiants, apprentis, professeurs de pouvoir séjourner dans un autre Etat membre.
- Les organisations membres, et notamment celles actives dans le secteur de la formation professionnelle, saluent les budgets alloués aux différents programmes de mobilité. Cependant, elles mettent en garde la Commission contre les procédures d'application très chronophages et très bureaucratiques, difficiles d'accès par les secrétariats d'établissements scolaires et professionnels qui ne peuvent pas se dédier exclusivement à la gestion de tels projets.
- Les opportunités de visioconférences transnationales de classe en classe (sorte de jumelage numérique) doivent être encouragées, notamment dans les établissements professionnels.
- La CESI rappelle également à la Commission de garder à l'esprit que des citoyens européens, indépendamment des décisions motivées par les évolutions du marché de l'emploi, forment parfois le simple souhait d'une formation et d'un travail à proximité de leur domicile.
- Au sein d'une cellule familiale, où l'activité des deux conjoints est une réalité, s'offrir une plus grande mobilité n'est pas sans risque sur le couple et la famille. Ceci est à prendre en considération, dans le contexte actuel où le taux d'activité, l'égalité des chances hommes/femmes, l'équilibre vie professionnelle-vie privée sont également des priorités.
- La mobilité peut alors être avancée comme une solution mais, en aucun cas, pour tous.

'Une meilleure visibilité et un meilleur usage des compétences disponibles'

La Commission essaie depuis plusieurs années d'améliorer les conditions d'une plus grande mobilité, en s'appuyant sur le processus de Bologne et sur les systèmes (technocratiques) du cadre européen des qualifications (EQF) et des cadres nationaux (NQF). La CESI soutient les efforts visant plus de transparence, une meilleure comparabilité des diplômes et des documents de fin d'études, de même que la validation des acquis et des expériences en cas de changement d'études ou de profession.

La transparence avec les systèmes hors de l'Union Européenne reste un objectif, en encourageant un système international de qualifications d'une part, et une évaluation nationale des compétences professionnelles, d'autre part.

Formations initiale et continue dépendent fortement de la culture de chaque pays. Les forces de chaque système doivent être respectées.

C'est pourquoi le renforcement ou la mise en œuvre d'un système étatique d'évaluation/service gouvernemental des examens qui feraient passer avec objectivité les certifications de tous les candidats

indépendamment du mode de formation permettrait à tous les Etats de tendre vers cette comparabilité sans remettre en cause le système scolaire et celui de la formation continue.

Au final, un employeur considèrera encore à l'avenir un candidat, indépendamment du système de certification EQF/NQF et le testera pour envisager son recrutement. Les automatismes entre diplômes universitaires et recrutement ne sont plus à l'ordre du jour.

'Meilleure compréhension des besoins en compétences et des tendances sur le marché de l'emploi'

Sur ce point, la CESI réaffirme ses mises en garde en matière d'une vision trop utilitariste de l'éducation. La véritable priorité consiste à rendre les individus aptes à se former tout au long de la vie.

'Soutenir les réformes nationales'

Le renforcement des liens entre les partenaires de la formation est souhaitable. Toutefois, les situations sont fort complexes dans chaque Etat et intimement liées à la culture du pays sans que les interférences européennes soient souhaitables. La CESI souligne l'intérêt des programmes favorisant les séjours à l'étranger, tout en déplorant la complexité du système.

Sur les instruments de financement, et notamment EFSI, la CESI met en garde la Commission contre l'apparition de bailleurs de fonds privés dans le secteur de l'éducation ainsi que l'instauration, sans critique, de Partenariats Publics/Privés (PPP), sur lesquels la CESI a émis de nombreuses réserves.

A titre général, la CESI souhaite une plus grande pression sur les gouvernements nationaux afin que ceux-ci assurent la pérennité des engagements financiers publics en matière d'éducation, notamment au regard des défis actuels.

En dépit des principes jusqu'ici établis dans le cadre de la gouvernance économique et de la surveillance budgétaire de l'Union Européenne, il devrait être possible de ne pas empêcher, voire d'encourager, les gouvernements à investir davantage dans le secteur de l'éducation. Sans un investissement fort dans les systèmes d'éducation et dans les ressources humaines, tout objectif restera vain. Il est important de réévaluer le rôle des professeurs, de prendre en considération leurs effectifs, leurs statuts, leurs conditions de travail, leur formation continue.

'Meilleurs outils et services européens pour les compétences et qualifications, incluant Europass'

La nécessité d'un contrôle de l'utilisation des moyens accordés va de soi. Toutefois à ce jour, elle justifie une complexité dissuasive pour les acteurs concernés. La CESI approuve donc totalement la recherche de simplification.

La CESI considère en outre que la multiplicité des systèmes et programmes offerts est contre-productive et entraîne une déperdition considérable : méconnaissance des programmes et dispersion des moyens.

La CESI salue la volonté de reformer l'Europass. Selon la CESI, la version Europass CV à remettre à un recruteur est trop longue. Bien souvent, les recruteurs n'ont que très peu de temps pour étudier une candidature et celle-ci doit permettre un aperçu rapide (en une page) du parcours du candidat. Dans les compétences susceptibles d'être enregistrées dans l'Europass ou tout autre outil, la CESI aimerait voir figurer les compétences en lien avec l'éducation pour le développement durable ou celles en lien avec la formation professionnelle pour le développement durable.

En conclusion, la CESI:

- met en garde la Commission contre une vision trop utilitariste de l'éducation.
- distingue en cela la formation professionnelle, à laquelle elle souhaite qu'un soutien soit apporté.
- souhaite que davantage de pression soit faite sur les gouvernements nationaux pour l'investissement public dans l'éducation.
- met en garde contre l'apparition de bailleurs de fonds privés dans le secteur de l'éducation.
- est en défaveur de l'implication systématique des employeurs dans la détermination des contenus enseignés.
- rappelle le rôle prépondérant des professeurs et de tous les acteurs du milieu enseignant pour une éducation de qualité.